



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecins

Question écrite n° 75207

## Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation de nombreuses régions où un des problèmes majeurs dans les années à venir sera celui de la présence d'une offre de soins de qualité en milieu rural. Tel est le cas de la Bretagne. En raison du vieillissement du corps médical (près de 32 % des praticiens bretons ont plus de cinquante ans), d'ici à l'horizon 2020, les prévisions font état d'une diminution de 15 % du nombre de médecins en Bretagne, alors que sa population devrait augmenter dans le même temps de 5 %. Face à ce risque de pénurie, elle lui demande quelles mesures son ministère entend privilégier en termes de numerus clausus comme d'incitation à l'installation de jeunes praticiens.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marcelle Ramonet](#)

**Circonscription :** Finistère (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75207

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 avril 2002, page 1964